



Modele de lettre pour continuer à garder ma mère

Par **louisette54**, le **08/02/2018** à **19:46**

Bonjour,
Ma mère à 94 ans et vis actuellement chez moi, j'ai deux frères et une soeur.
Je voudrais qu'ils fassent un courrier commun pour m'autoriser à continuer à garder ma mère chez moi sans qu'elle soit sous tutelle.
Pouvez m'aider à faire ce courrier
Je vous remercie

Par **Visiteur**, le **08/02/2018** à **21:31**

Bsr,
Vous ne pouvez pas obtenir ceci contre l'accord de vos collatéraux.
Qui veut prendre cette mesure de protection ?
Savoir qu'il existe aussi l'habilitation familiale diverses formes de curatelle, outre la tutelle.

Par **morobar**, le **09/02/2018** à **10:37**

Bonjour,
Il n'y a aucun courrier à faire, vous hébergez qui vous voulez, votre mère et tous ses amants le cas échéant.
Les controverses surviennent lorsqu'il y a abus de faiblesse se traduisant sur le plan économique par des ponctions importantes sur les comptes bancaires de la personne hébergée.
Par contre si vous voulez percevoir une pension, effectivement l'accord de la fratrie est une précaution à prendre.